

BODY OF RESEARCH & RESEARCHER'S BODY

METHODOLOGICAL & ETHICAL PROBLEMS FROM CAMBODIA

DR. TARA TRAN

CENTER FOR KHMER STUDIES PUBLIC WEBINAR

OCTOBER 10, 2024

WHERE I COME FROM

**A DECOLONIAL AND FEMINIST HISTORIAN,
WHO INTEGRATES TRANSDISCIPLINARY
STUDY, ON A GLOBAL SCALE, TO EXPERIMENT
WITH DECONSTRUCTING HOSPITALITY, AS A
WAY FOR US, IN THE PRESENT, TO WORK
THROUGH THE LEGACIES OF EMPIRE**

I.
**BODY OF
RESEARCH**

**HOSPITALITY ENGENDERED: WOMEN'S BODIES AND
HUMANITARIANISM IN FRENCH COLONIAL CAMBODIA**

CHAPTER ONE
DANSEUSE
AFFAIRS OF BONDAGE,
NETWORKS, AND JURISDICTION

CHAPTER TWO
FILLE
MAPPING PROSTITUTION AND REGULATION
IN PHNOM PENH

...lement prévue, a été examinée le 2 AOUT 1957 à l'hôpital de
Phnôm-Pénh la nommée Néang NONN-YIM et avoir constaté ce qui suit:

Il n'existe sur le corps aucune marque de violences.

L'examen génital montre une petite plaie extrêmement peti-
te de l'hymen à droite et en arrière; il y a aussi une déchirure
très fine du bord libre. Partout ailleurs l'hymen est intact.

L'entrée du vagin est assez grande pour admettre deux
doigts.

Ces constatations permettent d'admettre que...

Cet acte ne paraît s'être accompagné d'aucunes violences

CHAPTER THREE

VIOLÉE

SEXUAL VIOLENCE AND PENAL JUSTICE

IN CHRONICLES OF RAPE

CHAPTER FOUR
MATRICE
RITUALS OF CHARITY AND MEDICINE
FOR MOTHERS AND INFANTS

CHAPTER 5
WIDOWS
PENSIONS AND OPIUM
FOR SOCIAL WELFARE,

P R A X I S O F
R E S I L I E N C E

AND PROBLEMS

**“... WHAT DO STORIES AFFORD ANYWAY? A WAY OF LIVING
IN THE WORLD IN THE AFTERMATH OF CATASTROPHE AND
DEVASTATION? A HOME IN THE WORLD FOR THE MUTILATED
AND VIOLATED SELF? FOR WHOM—FOR US OR FOR THEM?”**

SAIDIYA HARTMAN, “VENUS IN TWO ACTS”

II. RESEARCHER'S BODY

**WE MUST INTERROGATE
THE EXPLICIT POSITIONALITY
BETWEEN THE BODIES IN OUR RESEARCH
AND OUR RESEARCHER BODIES.**



LIMINAL THRESHOLDS

**“HOW CAN NARRATIVE EMBODY LIFE IN WORDS AND AT THE
SAME TIME RESPECT WHAT WE CANNOT KNOW?
HOW DOES ONE LISTEN FOR THE GROANS AND CRIES, THE
UNDECIPHERABLE SONGS, THE CRACKLE OF FIRE IN THE CANE
FIELDS, THE LAMENTS FOR THE DEAD, AND THE SHOUTS OF
VICTORY, AND THEN ASSIGN WORDS TO ALL OF IT?”**

HARTMAN

**WAS THE ARCHIVE INDEED “A DEATH SENTENCE, A TOMB,
A DISPLAY OF THE VIOLATED BODY,
AN INVENTORY OF PROPERTY,
A MEDICAL TREATISE ON GONORRHEA,
A FEW LINES ABOUT A WHORE’S LIFE,
AN ASTERISK IN THE GRAND NARRATIVE OF HISTORY”?**

HARTMAN



FEMMIINE LABORS

X la Cour Criminelle de Phnom-Penh

La première session de la Cour Criminelle pour l'année 1936 s'est ouverte mardi dernier 3 courant, sous la présidence de Monsieur Pierre, Conseiller à la Cour, assisté de MM. Darras Président du Tribunal de Soctrang, Bourgeois Président du Tribunal de Vinh-long.

Deux jurés titulaires et deux jurés adjoints, Cambodgiens furent désignés par le sort pour compléter la Cour.

M. Guénard, Procureur de la République, occupait le siège d'Avocat-Général.

Monsieur de Rolland siégeait comme Greffier.

M. Nas de Touris exerçait ses fonctions d'huissier-auditeur.

Audience du 3 mars 1936

1^{re} affaire. — Vol qualifié, coups et blessures mortels, commis à Tang-Rubang, province de Kompong-Spen, au cours d'une attaque de la maison d'un chinois au cours de laquelle, il fut volé de 40 piastres.

Cinq accusés comparaissent devant la Cour ce sont les nommés Pek-Kap, Chey-Loug, Téou-May, Svay-Chum, Pouch-Chim. Ils sont défendus par M^{rs} Dujon et Dam. La Cour après un sévère réquisitoire de M. l'Avocat Général Guénard et les habiles plaidoiries prononcées par les défenseurs, rapporte après délibération un verdict affirmatif de culpabilité en ce qui concerne le vol qualifié, mais écarte les questions concernant les coups et blessures mortels et prononce les peines suivantes.

- Pek-Kap, 15 ans de Travaux Forcés.
 - Chey-Loug, 5 ans de réclusion.
 - Téou-Mey, 15 ans de Travaux Forcés.
 - Svay-Chum, 5 ans de Travaux Forcés.
 - Pouch-Chim, 5 ans de Travaux Forcés.
- Tous sont dispensés de la peine accessoire d'interdiction de séjour.

M. de Roland, greffier donne lecture de l'acte d'accusation qui relate les faits suivants.

Le 25 août 1935, dans la matinée la nommée Le-thi-Xinh, âgée de 17 ans prenant place à bord d'une remorque tirée par un cycliste, un Cambodgien (le troisième accusé actuellement en fuite) prit place dans la dite remorque et voyagea avec les deux femmes, sans se livrer à aucun geste reprehensible.

Arrivé au village de Lomhong il fit stopper le cycliste et obligea Le-thi-Xinh à descendre et l'entraîna, malgré sa résistance vers la brousse avoisinante, où il abusa d'elle à trois reprises différentes.

Les deux accusés-Vong Méou et Oum-Yeam sont accusés d'avoir commis les mêmes violences et le même nombre de fois.

L'interrogatoire

M. le Résident procéda ensuite à l'interrogatoire des deux accusés, qui n'ont aucun passé judiciaire.

Le premier Vong-Méou est marié, père de famille et est très bien noté dans son village, les notables ont marqué au cours de l'Instruction leur profond étonnement qu'il ait pu se rendre coupable d'un tel acte.

M. le Président avec la plus grande impartialité fait ressortir tous ces faits à l'avantage du premier accusé.

Vong-Méou ayant appris qu'il était recherché par les autorités pour ce crime, se constitua d'ailleurs prisonnier de lui-même, souligne encore M. le Président.

Vong-Méou et Oum-Yeam exposent pour leur défense que c'est tout à fait par hasard qu'ils ont rencontré le troisième accusé en fuite qui les aurait invités à participer à sa bonne fortune.

Croyant que Le-Thi-Xinh était une fille oubliée disent les deux accusés, ils n'ont

l'un pour la langue khmère, l'autre pour l'Anglais.

es résultats de cet examen ont été les suivants: Phnom-Penh que les commissions Phnom-Penh

nombre des inscrits pour indigène sans mention avec ou avec la mention de seule s'élève à 1368. Le de reeus est de 1065.

ong-Speu, il y a 193 inscrits, 118 sont reçus; Président M. AFFONCO, 723 inscrits; 484 reçus; M. CAMBEFORT.

442 inscrits, Président: SON.

ng-Chhnang, 148 inscrits; s, Président: M. BRIN- t, 177 inscrits, 115 reçus, t: M. PAGANELLI.

mbang, 622 inscrits, 372 résident: M. TRAMOM.

ap, 235 inscrits, 157 résident: M. MICHEL.

ong Thom, 146 inscrits, s, Président: M. PARRAUD.

ong-Cham, 421 inscrits, s, Président: M. DECO-

, 169 inscrits, Président: l.

-Trenq, 21 inscrits, 8 résident: M. GRIFFON.

eng, 458 inscrits, 347, résident: M. MANIPOUD.

Veng, 297 inscrits, 235 résident: M. BALICOURT.

le total des candidats l'examen du C. E. E. l.

423.

Viol

Le 6 octobre 1935, vers 9 h. du soir, la nommée Nguyen-thi-Thanh âgée de moins de 13 ans, regagnait son domicile lorsqu'elle fut abordée par Nguyen-van-Chu dit Hoa. Celui-ci lui promit une certaine somme d'argent pour qu'elle le suive sur la berge. Elle n'y consentit pas. Alors l'accusé la saisit de force et abusa de sa personne. Devant la cour, il a prétendu que Thi Thanh l'avait provoqué à agir ainsi et qu'elle n'avait opposé aucune résistance à ses entre-

prises. L'accusé a été condamné à la prison.

Vols qualifiés

Suon-Khun, 22 ans, domicilié à Krang Léao (Kompong Chhnang) est accusé de vol qualifié.

Dans la nuit du 21 février 1935, vers 20 h. 30 une bande de malfaiteurs cambodgiens armés de fusils, de sabres, de couteaux et de bâtons se présentait au village de Dok-Por et pénétrait dans la maison du chinois Chéa-Ker. Après l'avoir frappé d'un coup de sabre à la tête, les malfaiteurs s'emparèrent de toutes ses ressources d'une valeur de 300 \$ 00 environ. La même bande faisait encore irruption dans la maison du chinois T. Huân et enleva tout ce que contenait la maison, vêtements, bijoux, marchandises, le tout valant à peu près 1 000 \$.

Suon-Khun, auteur principal de ces vols qualifiés a été condamné à 10 ans de travaux forcés.

Chok-Sem, 21 ans, domicilié à Kok-Chkouk (Siemrép) Neang-Nan, 17 ans, Khum de Prasnep (Kg-Chhnang) sont accusés de

TIEU-NU-LINH

«MÔT CÔ ĐÀO TRÈ TUỒ!»

les jours Soirées : 19 h. 30 et 21 h. 30. Dimanches à 14 h. 30 précise.

TOURISTES !
HOMMES D'AFFAIRES !
VOYAGEURS

adressez-vous chez M. PHAM-VAN-TOT
Juge d'Instruction au Palais de Justice
40 rue Paul Bert - PHNOMPENH

POUR AVOIR DES AUTOS DE LOCATION DE TOUTES MARQUES PRIX RELATIVEMENT BAS ET D'UNE CERTITUDE ABSOLUE DE VOUS CONDUIRE A DESTINATION
examiné le 2 Août 1937 à l'Hôpital de
Référence de 1^{er} ordre
AUCUNE PANNE LORS DE TOUTES LES CROISIÈRES DE TOURISTES ÉTRANGERS qui visitent:

SOUS AGENCE VERGOZ

EXCELSIOR

Le Cinéma de Phnom-Penh deux fois par semaine
Du Mercredi 10 au Mardi 16 Juin 1936

DREAM WORLDS

**“THE NECESSITY OF TRYING
TO REPRESENT WHAT WE CANNOT,
RATHER THAN LEADING TO PESSIMISM OR DESPAIR
MUST BE EMBRACED AS THE IMPOSSIBILITY
THAT CONDITIONS OUR KNOWLEDGE OF THE PAST
AND ANIMATES OUR DESIRE FOR A LIBERATED FUTURE.”**

HARTMAN